

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 18 JANVIER 2018

Le Chef d'Etablissement ouvre la séance à 17h05, le 18 janvier 2018 après avoir constaté que le quorum était atteint (15/18). Le Chef d'Etablissement propose de commencer la séance et rappelle l'ordre du jour qui est approuvé : carte des emplois, rentrée 2018

### POINT 1 : la carte des emplois

Le chef d'établissement rappelle que la question de la carte des emplois était déjà à l'ordre du jour du précédent Conseil d'établissement, dans un contexte délicat de fermeture programmée de support de postes résidents et du redéploiement des moyens de la carte des emplois à l'échelle mondiale.

C'est dans ce contexte de redéploiement des moyens de la carte des emplois à l'échelle mondiale qu'une demande d'ouverture d'un poste de résident en sciences de la vie et de la terre avait été formulée lors de ce précédent conseil d'établissement.

Cette demande avait été justifiée par le fait du niveau du taux d'encadrement par des personnels résidents (12 support résidents dans le premier degré sur 27 postes ; un résident pour 35 élèves dans le second degré) alors que les effectifs croissent. D'autre part, le choix s'est porté sur une création dans une discipline scientifique, la SVT, avec une certification complémentaire en anglais, du fait des difficultés à recruter dans ces disciplines en contrat local, dans l'hypothèse de la création d'une deuxième division en série S en cycle terminal à terme (année 2018-2019 ou 2019-2020) et avec la volonté de consolider la section européenne.

Cette demande sera présentée lors du prochain comité technique de l'AEFE qui aura lieu le 6 février 2018. Elle doit donc au préalable et à nouveau être soumise au Conseil d'établissement. C'est la raison de la convocation de ce nouveau conseil d'établissement. Le chef d'établissement se félicite de l'attention particulière de l'AEFE pour le LFIP et de la qualité du dialogue de gestion avec le secteur géographique. Monsieur le représentant des personnels Pierre-Yves JACQUET se réjouit de cette annonce tout en regrettant la fermeture antérieure d'un support de résident dans le premier degré. Monsieur le représentant des parents d'élève Henri SIZARET se réjouit également de cette annonce et appelle à rester mobilisés à l'avenir pour défendre la qualité du service rendu au sein de l'établissement.

Il recueille l'avis des membres du Conseil d'Etablissement sur la modification de la carte scolaire portant sur la création d'un support de résident professeur de sciences de la vie et de la terre, avec une certification complémentaire en anglais, pour l'année scolaire 2018-2019 : unanimement, le Conseil d'établissement vote favorablement pour cette création de ce poste. Le chef d'établissement remercie les membres du Conseil d'établissement à l'issue de ce vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 30.